

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00313 Numéro SIREN : 322 187 949 Nom ou dénomination : A LANDRAGIN

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/012639

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/012639**
n° de gestion : **1981B00313**
n° SIREN : **322 187 949 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 18/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A LANDRAGIN - Société par actions simplifiée
97 rue Charles Tellier Zone industrielle de Grézan 30000 Nîmes -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1158178

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	4 919	4 919			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	60 550	54 310	6 240	11 846	5 606 47.3%
	Installations techniques, matériel et outillage	478 024	278 678	199 346	139 295	60 051 43.1%
	Autres immobilisations corporelles	914 477	797 099	117 378	76 907	40 472 52.6%
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		1 457 969	1 135 005	322 965	228 048	94 917 41.6%
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	44 254		44 254	48 822	4 568 9.3%
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	38 111		38 111	8 483	29 628 349.2%
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	2 635 718	12 142	2 623 575	2 433 260	190 315 7.8%
	Autres créances	76 940		76 940	318 335	241 396 75.8%
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 099 364		1 099 364	404 530	694 834 171.7%
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	8 570		8 570	6 917	1 653 23.8%
	Total III	3 902 957	12 142	3 890 815	3 220 347	670 467 20.8%
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 360 926	1 147 147	4 213 779	3 448 395	765 384 22.2%

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	107 742	6 695	101 047	NS
	Report à nouveau	47 635	47 635		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	747 333	101 047	646 286	639.5%
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	957 710	210 378	747 333	355.2%
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	32 557	12 557	20 000	159.2%
	Total III	32 557	12 557	20 000	159.2%
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	286 384	165 426	120 958	73.1%
	Concours bancaires courants	504	323 495	322 992	99.8%
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	400 078	113 680	286 398	251.9%
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 600	1 295 449	389 849	30.0%
	Dettes fiscales et sociales	1 451 127	1 176 368	274 758	23.3%
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 713		8 713	
	Produits constatés d'avance (I)	171 107	151 042	20 065	13.2%
	Total IV	3 223 512	3 225 461	1 949	0.0%
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 213 779	3 448 395	765 384	22.2%

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 402 776

3 124 985

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 599 112		8 599 112	7 515 081		1 084 031	14.4%
Chiffre d'affaires NET	8 599 112		8 599 112	7 515 081		1 084 031	14.4%
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			28	2 400		2 372	98.8%
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 030	35 482		25 451	71.7%
Autres produits			1 994	6 067		4 073	67.1%
Total des Produits d'exploitation (I)			8 611 164	7 559 030		1 052 134	13.9%
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 356 760	1 556 191		199 431	12.8%
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 568	15 559		20 127	129.3%
Autres achats et charges externes *			4 546 177	4 353 086		193 091	4.4%
Impôts, taxes et versements assimilés			55 480	64 200		8 720	13.5%
Salaires et traitements			961 831	935 602		26 229	2.8%
Charges sociales			536 095	520 503		15 593	3.0%
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			101 885	89 154		12 731	14.2%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 442	1 046		6 396	611.4%
Total des Charges d'exploitation (II)			7 570 238	7 504 222		66 016	0.8%
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 040 926	54 807		986 119	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		864		1 360	496	36.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		864		1 360	496	36.50
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		6 603		5 361	1 243	23.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		6 603		5 361	1 243	23.18
2. Résultat financier (V-VI)		5 740		4 001	1 739	43.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 035 186		50 807	984 379	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		47 281		61 466	14 184	23.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital				3 000	3 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		47 281		64 466	17 184	26.60
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 427		1 095	331	30.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		20 000			20 000	
Total VIII		21 427		1 095	20 331	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		25 855		63 370	37 516	59.20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		313 708		13 130	300 578	NS
Total des produits (I+III+V+VII)		8 659 309		7 624 855	1 034 454	13.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 911 976		7 523 808	388 168	5.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		747 333		101 047	646 286	639.59

* Y compris Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CONSEIL AD OC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 213 779.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 599 111.54 Euros et dégageant un bénéfice de 747 332.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif, postérieur à la clôture, n'a été décelé.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 32 370 €.

Le CICE sur l'année civile 2018, venant en déduction de l'impôt sur les sociétés de l'exercice est de 41 399 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 32 370 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	32 370
Total	32 370

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 919		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	357 024		121 000
Matériel de transport	780 462		68 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 214		7 314
TOTAL	1 256 249		196 802
TOTAL GENERAL	1 261 168		196 802

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 919	4 919
Installations générales agencements aménagements constr.			60 550	60 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			478 024	478 024
Matériel de transport			848 950	848 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			65 528	65 528
TOTAL			1 453 051	1 453 051
TOTAL GENERAL			1 457 970	1 457 970

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 919			4 919
Installations générales agencements aménagements constr.	48 704	5 606		54 310
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	217 729	60 949		278 678
Matériel de transport	711 267	30 702		741 969
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 502	4 628		55 130
TOTAL	1 028 201	101 885		1 130 086
TOTAL GENERAL	1 033 120	101 885		1 135 005

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 606				
Instal.techniques matériel outillage indus.	60 949				
Matériel de transport	30 702				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 628				
TOTAL	101 885				
TOTAL GENERAL	101 885				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		20 000			20 000
Autres provisions pour risques et charges	12 557				12 557
TOTAL	12 557	20 000			32 557

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 142				12 142
TOTAL	12 142				12 142
TOTAL GENERAL	24 699	20 000			44 699
Dont dotations et reprises exceptionnelles		20 000			

Pour respecter le principe de prudence, il a été comptabilisé une provision exceptionnelle pour litiges de 20K€ concernant les prud'hommes en cours à la clôture.
La direction reste tout de même confiante sur le dénouement de ces litiges.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	14 522	14 522	
Autres créances clients	2 621 196	2 621 196	
Personnel et comptes rattachés	7 198	7 198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405	405	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 545	63 545	
Divers état et autres collectivités publiques	4 129	4 129	
Débiteurs divers	39 774	39 774	
Charges constatées d'avance	8 570	8 570	
TOTAL	2 759 338	2 759 338	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	286 384	65 571	191 467	29 346
Fournisseurs et comptes rattachés	905 600	905 600		
Personnel et comptes rattachés	130 266	130 266		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 395	79 395		
Impôts sur les bénéfices	264 245	264 245		
Taxe sur la valeur ajoutée	470 454	470 454		
Autres impôts taxes et assimilés	10 000	10 000		
Groupe et associés	496 766	496 766		
Autres dettes	408 790	408 790		
Produits constatés d'avance	171 107	171 107		
TOTAL	3 223 512	3 002 699	191 467	29 346
Emprunts souscrits en cours d'exercice	192 105			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 147			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	2 500			2 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	920 188
Autres créances	4 534
Disponibilités	90
Total	924 812

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 563
Dettes fiscales et sociales	84 552
Autres dettes	918
Total	37 033

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 570
Total	8 570
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	171 107
Total	171 107

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		783 921
ENGAGEMENTS MARCHES BTP BANQUE	154 901	
CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT	28 303	
CEGI CAUTIONS RESTITUTION D ACOMPTE	85 388	
CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE	515 329	
Total (1)		783 921

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut Ouvrier, la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut ETAM et celui de Cadre, le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

A.LANDRAGIN
Société par actions simplifiée
CAPITAL : 50 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 97 rue Charles Tellier
ZI de Grézan - 30000 NIMES
RCS NIMES 322 187 949

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2019 APPROUVANT LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

DEUXIEME RESOLUTION- AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de 747 333 euros de la manière suivante :

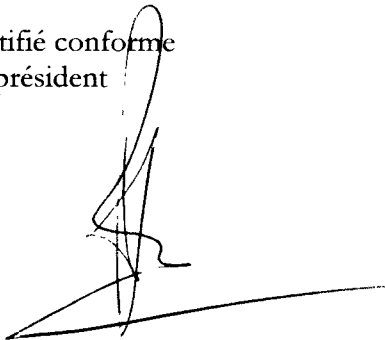
- **En distribution de dividendes soit 747 333 euros**

L'assemblée déclare avoir été informée des distributions de dividendes qui sont intervenues au titre des trois précédents exercices, savoir :

- ✓ Aucun dividende n'a été versé au titre de l'exercice clos le 31.03.2018
- ✓ La somme de 359 178 euros au titre de l'exercice clos le 31.03.2017
- ✓ La somme de 100 000 euros au titre de l'AGO du 21 octobre 2016

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le président





PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc Kennedy Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44

Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS LANDRAGIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2019

Sas Landragin

97 rue Charles Tellier 3000 Nîmes

Ce rapport contient 18 pages

Référence PB/ML 09-89

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de Montpellier. Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale et acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Siret : 450 269 428 00048

APE : 6920Z

TVA intracom : FR70450269428

SAS Landragin

Siège social : 97 rue Charles Tellier – 30000 Nîmes

Capital social : 50 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux membres de l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Landragin relatifs à l'exercice clos le 31/03/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la méthode retenue pour l'estimation des en-cours selon la méthode de l'avancement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la méthodologie retenue et de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions

économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

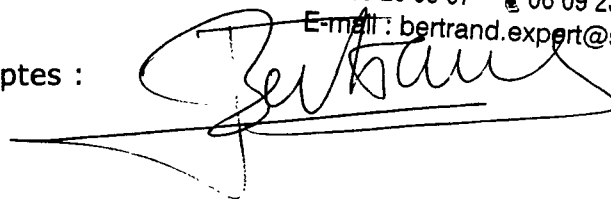
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le mercredi 18 septembre 2019,

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :

CABINET PHILIPPE BERTRAND
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
Parc Kennedy - Bât. A1
285 Av. Roberval 30900 NIMES

☎ 04 66 26 95 07 - 📠 06 09 23 33 44
E-mail : bertrand.expert@sfr.fr



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 919	4 919				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	60 550	54 310	6 240	11 846	5 606	47.32
	Installations techniques, matériel et outillage	478 024	278 678	199 346	139 295	60 051	43.11
	Autres immobilisations corporelles	914 477	797 099	117 378	76 907	40 472	52.62
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 457 969	1 135 005	322 965	228 048	94 917	41.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	44 254		44 254	48 822	4 568	9.36
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	38 111		38 111	8 483	29 628	349.26
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 635 718	12 142	2 623 575	2 433 260	190 315	7.82
	Autres créances	76 940		76 940	318 335	241 396	75.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 099 364		1 099 364	404 530	694 834	171.76
	Charges constatées d'avance (3)	8 570		8 570	6 917	1 653	23.89
	Total III	3 902 957	12 142	3 890 815	3 220 347	670 467	20.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 360 926	1 147 147	4 213 779	3 448 395	765 384	22.20

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019	Exercice N-1 31/03/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	107 742	6 695	101 047	NS
	Report à nouveau	47 635	47 635		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	747 333	101 047	646 286	639.59
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	957 710	210 378	747 333	355.23
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	32 557	12 557	20 000	159.27
	Total III	32 557	12 557	20 000	159.27
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	286 384	165 426	120 958	73.12
	Concours bancaires courants	504	323 495	322 992	99.84
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	400 078	113 680	286 398	251.93
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 600	1 295 449	389 849	30.09
	Dettes fiscales et sociales	1 451 127	1 176 368	274 758	23.36
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 713		8 713	
	Produits constatés d'avance (I)	171 107	151 042	20 065	13.28
	Total IV	3 223 512	3 225 461	1 949	0.06
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 213 779	3 448 395	765 384	22.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 402 776 3 124 985

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 599 112		8 599 112	7 515 081		1 084 031	14.42
Chiffre d'affaires NET	8 599 112		8 599 112	7 515 081		1 084 031	14.42
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			28	2 400		2 372	98.84-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 030	35 482		25 451	71.73-
Autres produits			1 994	6 067		4 073	67.13-
Total des Produits d'exploitation (I)			8 611 164	7 559 030		1 052 134	13.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 356 760	1 556 191		199 431	12.82-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 568	15 559		20 127	129.36
Autres achats et charges externes *			4 546 177	4 353 086		193 091	4.44
Impôts, taxes et versements assimilés			55 480	64 200		8 720	13.58-
Salaires et traitements			961 831	935 602		26 229	2.80
Charges sociales			536 095	520 503		15 593	3.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			101 885	89 154		12 731	14.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 442	1 046		6 396	611.46
Total des Charges d'exploitation (II)			7 570 238	7 504 222		66 016	0.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 040 926	54 807		986 119	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		864		1 360	496	36.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		864		1 360	496	36.50
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		6 603		5 361	1 243	23.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		6 603		5 361	1 243	23.18
2. Résultat financier (V-VI)		5 740		4 001	1 739	43.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 035 186		50 807	984 379	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		47 281		61 466	14 184	23.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital				3 000	3 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		47 281		64 466	17 184	26.66
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 427		1 095	331	30.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		20 000			20 000	
Total VIII		21 427		1 095	20 331	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		25 855		63 370	37 516	59.20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		313 708		13 130	300 578	NS
Total des produits (I+III+V+VII)		8 659 309		7 624 855	1 034 454	13.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 911 976		7 523 808	388 168	5.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		747 333		101 047	646 286	639.59

* Y compris Redevance de credit bail mobilier 32 247 52 155

Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de presentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CONSEIL AD OC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 213 779.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 599 111.54 Euros et dégageant un bénéfice de 747 332.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif, postérieur à la clôture, n'a été décelé.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-I/1)

Principes et conventions générales

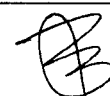
Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 32 370 €.

Le CICE sur l'année civile 2018, venant en déduction de l'impôt sur les sociétés de l'exercice est de 41 399 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 32 370 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	32 370
Total	32 370

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 919		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	357 024		121 000
Matériel de transport	780 462		68 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 214		7 314
TOTAL	1 256 249		196 802
TOTAL GENERAL	1 261 168		196 802

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 919	4 919
Installations générales agencements aménagements constr.			60 550	60 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			478 024	478 024
Matériel de transport			848 950	848 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			65 528	65 528
TOTAL			1 453 051	1 453 051
TOTAL GENERAL			1 457 970	1 457 970

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 919			4 919
Installations générales agencements aménagements constr.	48 704	5 606		54 310
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	217 729	60 949		278 678
Matériel de transport	711 267	30 702		741 969
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 502	4 628		55 130
TOTAL	1 028 201	101 885		1 130 086
TOTAL GENERAL	1 033 120	101 885		1 135 005

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 606				
Instal.techniques matériel outillage indus.	60 949				
Matériel de transport	30 702				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 628				
TOTAL	101 885				
TOTAL GENERAL	101 885				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		20 000			20 000
Autres provisions pour risques et charges	12 557				12 557
TOTAL	12 557	20 000			32 557

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 142				12 142
TOTAL	12 142				12 142
TOTAL GENERAL	24 699	20 000			44 699

Dont dotations et reprises

exceptionnelles

20 000

Pour respecter le principe de prudence, il a été comptabilisé une provision exceptionnelle pour litiges de 20K€ concernant les prud'hommes en cours à la clôture. La direction reste tout de même confiante sur le dénouement de ces litiges.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	14 522	14 522	
Autres créances clients	2 621 196	2 621 196	
Personnel et comptes rattachés	7 198	7 198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405	405	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 545	63 545	
Divers état et autres collectivités publiques	4 129	4 129	
Débiteurs divers	1 662	1 662	
Charges constatées d'avance	8 570	8 570	
TOTAL	2 721 227	2 721 227	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	286 384	65 571	191 467	29 346
Fournisseurs et comptes rattachés	905 600	905 600		
Personnel et comptes rattachés	130 266	130 266		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 395	79 395		
Impôts sur les bénéfices	264 245	264 245		
Taxe sur la valeur ajoutée	470 454	470 454		
Autres impôts taxes et assimilés	10 000	10 000		
Groupe et associés	496 766	496 766		
Autres dettes	8 713	8 713		
Produits constatés d'avance	171 107	171 107		
TOTAL	2 823 434	2 602 621	191 467	29 346
Emprunts souscrits en cours d'exercice	192 105			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 147			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	20.0000	2 500			2 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré, premier sorti.

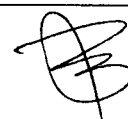
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

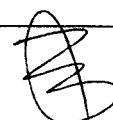
(PCG Art 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	920 188
Autres créances	4 534
Disponibilités	90
Total	924 812



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 563
Dettes fiscales et sociales	84 552
Autres dettes	918
Total	87 033

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 570
Total	8 570
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	171 107
Total	171 107

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 473 603
CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT	24 460	
CEGI CAUTIONS RESTITUTION D ACOMPTE	256 045	
CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE	720 111	
BTP BANQUE GARANTIE PAIEMENT SST	4 766	
BTP BANQUE RESTITUTION D'ACOMPTE	290 000	
BTP BANQUE RETENUES DE GARANTIE	178 221	
Total (1)		1 473 603

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

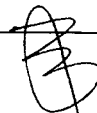
Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut Ouvrier, la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut ETAM et celui de Cadre, le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.



Guilhem Ducros

Aude Asencio-Cuillé

Avocats

Alexandre Cour

Juriste

Greffé du Tribunal de commerce
12 rue de la cité foulc
30031 NIMES CDX 1

PAR COURRIER

Nîmes, le 17 octobre 2019

Nos Réf. : 2019-0308 / A.LANDRAGIN SAS - APPRO 31.03.2019
AA/GD/VM

Madame, Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli :

- Affectation du résultat,
- Bilan et annexes
- Rapport du CAC
- Chq de 45.73 €

COURRIER REÇU LE

21 OCT. 2019

Tribunal de Commerce de Nîmes

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, mes respectueuses salutations.

Guilhem DUCROS
guilhem.ducros@gdavocats.fr

Aude ASECIO-CUILLE
aude.asencio@gdavocats.fr



P.J